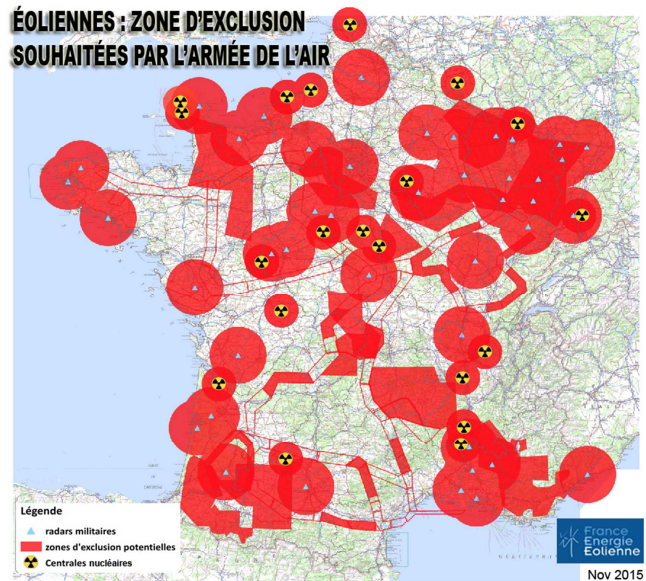


## Daesh : victoire collatérale sur l'éolien ?

L'encre de la loi sur la transition énergétique n'a pas encore séché et celle de la COP21 est encore dans les stylos, que le développement de l'éolien est à nouveau paralysé. Après les blocages insupportables des services du ministère de l'écologie (DREAL & DDT – voir dernier billet du 27/11), c'est l'armée de l'air qui revient à la charge en proposant (imposant ?) que la couverture de ses radars soit étendue. Contrer une éventuelle attaque terroriste renforcerait aujourd'hui ce dessein.

Rien d'illégitime dans la volonté de protéger le pays, mais quel rapport avec les risques et les modes d'actions tristement primitifs des jihadistes ?

Rassurer le pays est certes nécessaire, mais les « faucons » sont aussi en train de placer leurs pions. On peut le constater avec les récentes discussions qui ont eu lieu entre les professionnels de l'éolien et l'armée de l'air (DIRCAM<sup>1</sup>).



L'armée (re)propose<sup>2</sup> de porter la distance d'exclusion vis-à-vis de ses radars à 50 km (par rapport à 30 km aujourd'hui). Mais il faut compter aussi avec l'idée de protéger aussi les centrales nucléaires avec des radars mobiles (donc temporaires), soit 20 nouveaux périmètres d'exclusion<sup>3</sup>. Protègera-t-on aussi les 623 sites classés « Seveso - seuil haut » ?

Yves Marignac (WISE France) disait vrai<sup>4</sup> : le nucléaire (et sa sécurité) est un frein au développement des énergies renouvelables.

En incluant les zones d'entraînement non réglementées (VOLTAC<sup>5</sup> et SETBA<sup>6</sup>) que l'armée cherche illégalement à inclure dans les périmètres d'exclusion, c'est plus de 6300 MW éoliens qui seraient à nouveau gelés. Mais surtout, si l'armée de l'air obtient un arbitrage favorable, c'est à terme 65% du territoire qui seraient dorénavant interdits aux éoliennes sans que l'efficacité de ce verrouillage ne convainc quiconque.

Pour cause de terrorisme, le « pacte de sécurité l'emporte aujourd'hui sur le pacte de stabilité »<sup>7</sup>, mais donc aussi sur la transition énergétique, la COP21, l'activité économique... Cèderions-nous sur tout ?

<sup>1</sup> Direction de la circulation aérienne militaire

<sup>2</sup> Le débat avait déjà fait rage l'an dernier – Libération du 1<sup>er</sup> septembre 2014

<sup>3</sup> 19 sites de production nucléaire + l'usine de La Hague

<sup>4</sup> <http://www.global-chance.org/Le-nucleaire-francais-confronte-a-ses-erreurs-de-strategie>

<sup>5</sup> Vol tactique

<sup>6</sup> Secteur d'entraînement à très basse altitude

<sup>7</sup> François Hollande, 17 novembre 2015